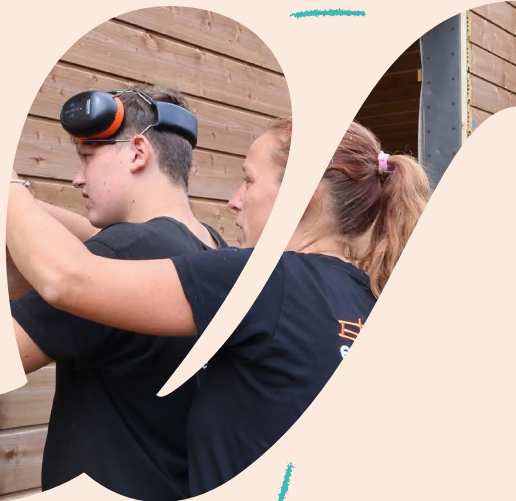


Appel à projets



Et si leur avenir se construisait avec vous ?

À l'initiative de la Fondation du Nord, **11 partenaires** s'allient dans les Hauts-de-France pour ouvrir de nouvelles voies à celles et ceux qui, après l'**Aide Sociale à l'Enfance**, prennent leur envol.

À travers cet appel à projets collaboratif, nous encourageons des **solutions innovantes** qui **accompagnent les jeunes** dans les défis de leur transition vers la vie adulte, en matière d'insertion professionnelle, de logement, de santé, tout en renforçant leurs liens sociaux.



Insertion pro



Logement



Santé



Les modalités pour candidater



Du **28 mai**
au **31 juillet**

[Soumettre un projet](#)

Une démarche collaborative portée par :



Avec le soutien de :



La région Hauts-de-France concentre le plus de jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance après l'Île-de-France. À titre d'exemple, dans le Nord, 3 129 jeunes de 16 ans à 21 ans sont concernés par une mesure de protection de l'enfance. Que se passe-t-il à leur majorité ? 1 883 d'entre-eux ont choisi d'être accompagnés pour leur Entrée dans la Vie Adulte (EVA) jusqu'à l'âge de 21 ans*. Toutefois, la situation de certains jeunes est préoccupante. Ils sont nombreux à connaître la rue : on estime qu'1/3 des sans-abris de moins de 25 ans a eu un parcours à l'ASE (source Cairn info).

*Données du Département du Nord

Objectif de l'AAP

Face à cet enjeu, 11 partenaires se mobilisent dans les Hauts-de-France. Une démarche collective exceptionnelle pour soutenir des projets complémentaires au droit commun afin d'**améliorer l'autonomie des jeunes de l'ASE et stabiliser leur parcours dans la durée.**

Le public cible

Les jeunes issus de l'ASE de **16 à 25 ans**, à 3 moments clés :

- + En amont de la sortie (dès 16 ans).
- + À la fin de l'accueil en protection de l'enfance (18 à 21 ans).
- + Après la sortie, pour sécuriser le parcours (jusque 25 ans).

Agir sur 3 axes, pour un accompagnement global*



Insertion pro

Levée des freins, mobilité, formation, mentorat, accompagnement vers l'emploi...



Logement

Accès, appropriation, gestion autonome du logement, solution « tremplin »...



Santé

Bien-être en mobilisant différents leviers tels le sport, la culture, le parrainage, la création de liens affectifs sécurisants...

* Le projet peut porter sur un ou plusieurs axes, favorisant la transversalité

Vous êtes une structure d'intérêt général éligible au mécénat* ?

Partagez vos projets et proposez des idées concrètes pour construire l'avenir de la nouvelle génération. Une attention particulière sera portée aux dossiers présentés par des consortiums de porteurs de projets.

* Les critères d'éligibilité de la structure, du projet et du fléchage des financements sont à retrouver dans le dossier de candidature et le règlement intérieur. Lien [ici](#).

Modalités de soutien

Le montant de l'aide financière sera déterminé en fonction des besoins du projet, de son impact et de son caractère innovant.

Des accompagnements en ingénierie de projet ou des formations pourront être proposés de façon complémentaire, par certains partenaires du Fond'Action ASE, selon les besoins.

